

**AFCOR consultants** accompagne les établissements sociaux médico sociaux et de soins depuis 1996.

**Une solide expertise** dans l'élaboration des outils au cœur des pratiques métiers : référentiel des pratiques, projet de service et d'établissement, évaluation interne et externe, schéma départemental.

**Un appui efficace** dans l'accompagnement des projets de transformation : fusion associative, projet intercommunal et départemental, réorganisation des services, adaptation des fonctionnements.

**Une innovation continue** : méthode d'évaluation des RPS (déposée à l'INPI) mise en œuvre des démarches QVT évaluation de la pénibilité, méthode d'évaluation interne et externe.

**De nombreuses publications reconnues.** Les cahiers d'unifaf 2011 sur les RPS. De nombreuses interventions dans les colloques et congrès professionnels.



## PRÉVENIR LES MALTRAITANCES ET PROMOUVOIR LA BIEN TRAITANCE DANS UN CONTEXTE EN FORTE ÉVOLUTION

**Pourquoi cette formation ?** Dans un contexte de plus en plus contraint, les établissements et services du champ social, médicosocial et de soins sont soumis à des évolutions tant sociétales que réglementaires pour lesquelles ils sont dans l'obligation de rénover leurs modalités d'action.

Les autorités de contrôle et de tarification sont particulièrement attentives aux conditions dans lesquelles les populations sont accueillies et accompagnées.

Cette vigilance est renforcée pour ce qui concerne les pratiques institutionnelles et professionnelles qui se doivent d'intégrer concrètement les dimensions de bientraitance et de prévention de la maltraitance.

Au fil de nos expériences d'accompagnement des ESSMS, nous faisons le constat que peu d'acteurs institutionnels se sont dotés d'outils techniques permettant aux professionnels d'étayer leurs pratiques sur des références communes explicites.

**Quelle méthode de formation ?** Nous proposons d'intégrer aux compétences des équipes un module de formation dédié à l'élaboration d'un référentiel et d'un protocole de prévention et de traitement des risques de maltraitance. Pour faciliter l'appropriation, nous inscrivons cette formation dans une dynamique de démarche participative qui implique l'ensemble des agents des unités de travail, cadres et non cadres, tous services confondus.

### Une formation en 3 modules indépendants et complémentaires.

#### **"SAVOIR ET CONNAITRE"**

- Sensibilisation d'une journée.

#### **"CONSTRUIRE LES PROTOCOLES DE TRAITEMENT"**

- Définition de dispositif (une à deux journées).

#### **"PROMOUVOIR LA BIEN TRAITANCE"**

- Élaboration de référentiel de pratiques de deux journées.